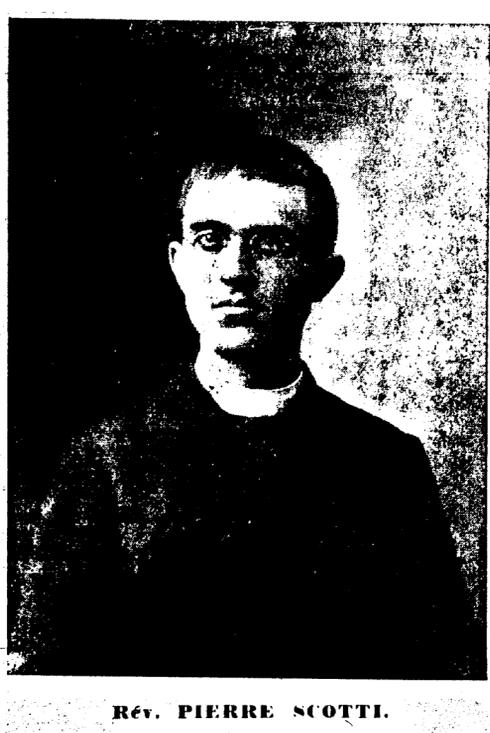


ECKERT A L'ORPHEUM JUNIUS HART PIANO HOUSE LIMITED. J. P. SIMMONS, Treas. 2 Mgr. 1001 CANAL STREET

TRIBUNAUX. Cour Civile de District. Successions ouvertes. John J. Valentini, John Farrell, Ephraim K. Converse, Vustin Boutte, Dorothea Stulise, W. W. Washburn.

Deuxième Cour Intérieure. Juge A. M. Aoulin. Comparutions. Martin Bauer, meurtre; Thos O'Neil, acte de violence; L. Cephalade, vol avec effraction; H. P. Zehner, port d'arme cachée; Nat Johnson, attaque; Wm Bohannon, meurtre; Maurice Levy, violation de l'article 590.

FAITS DIVERS. SAUVE. Jobasse, le jeune barbillon qui avait été gravement blessé par Léon Terrilio, est en pleine voie de guérison. Il doit son rétablissement au chirurgien Strafford. C'est le 11 mars, alors qu'il était assis dans la boutique de son patron, que le Terrilio tira sur ce jeune homme.



Rev. PIERRE SCOTTI. A LA CATHEDRALE. La fête de Pâques a été célébrée avec une pompe d'autant plus justifiée que depuis assez longtemps les annuaires de la paroisse de St. Joseph n'avaient pu être publiés.

INCENDIES. Un incendie a éclaté dans un cottage, 708, rue Télemaque. Cet immeuble est habité par son propriétaire, d'un côté, M. Sten-pheon pour le autre moitié.

Idée bizarre. Mme Ursule Verheyen, qui a comparu devant tous les grands jurys, est allée à la messe ce matin, et a subi un interrogatoire. Elle est accusée de bris de paix.

HOSTETTERS CELEBRATED STOMACH BITTERS. Vient le soir, avez un verre de ce bismuthé, et vous sentirez un bien-être que vous n'avez jamais éprouvé.

ECHOS DE GREVE. Sept cents hommes sont en grève; ouvriers du bâtiment ils ont cessé de travailler pendant un mois.

Incendie. A huit heures hier soir un feu a éclaté dans un cottage de la rue Columbia, 2013 et 2015, occupé par L. Quilne et A. Castaneda.

Malfaiteur à l'œuvre. Pendant la nuit, samedi, un voleur est entré dans l'établissement connu sous le nom de Atlantic and Pacific Tea Company, 2038, St. Charles.

A la Mairie. Une députation des dignitaires des Châliers de l'Honneur s'est rendue auprès du maire Capiviere hier, dans l'après-midi.

Biens des aliments. effets pour les enfants nouveau-nés ne contiennent pas et ne peuvent pas contenir les éléments précieux du lait requis pour la nourriture convenable de l'enfant.

Hôpital de Charité. Les administrateurs de l'hôpital se sont réunis hier soir sous la présidence du docteur Lewis.

Condémnation de Charles Foley et Mike Breithof. Chas Foley, convaincu du meurtre de J. Flynn, a été hier condamné par le juge Christian à être pendu.

Incendie. A huit heures hier soir un feu a éclaté dans un cottage de la rue Columbia, 2013 et 2015, occupé par L. Quilne et A. Castaneda.

Malfaiteur à l'œuvre. Pendant la nuit, samedi, un voleur est entré dans l'établissement connu sous le nom de Atlantic and Pacific Tea Company, 2038, St. Charles.

A la Mairie. Une députation des dignitaires des Châliers de l'Honneur s'est rendue auprès du maire Capiviere hier, dans l'après-midi.

POUR LE LUMBAGO FAITES USAGE DU SLOAN'S LINIMENT. IL TUE LE MAL

VIN-O-VITAE. Pour toutes les affections de la femme. Il n'est pas de femme qui ne se soit sentie obligée de se procurer ce vin.

Nomination du juge Nichols. Le gouverneur Heard a nommé hier le juge Francis T. Nichols juge associé de la Cour Suprême.

Toute Femme. Whirling Spray. C'est l'interne et devrait être l'usage à l'égard du mariage.

AVIS SPECIAUX. LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS.

HOME INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, No 346 rue du Camp.

PELITES ANNONCES. D'occasion, un bon cheval de selle, un bon cheval de trait.



John BUNNET. Attribuer leur de pompes funèbres.

Baoni Bonnet, Directeur. No 623 RUE STE-ANNE. Téléphone No 408. F. LAUDUMIEY & CO., ENTREPRENEUR DE Pompes Funèbres.

GUILLAUME MOTHE. GEO. J. MOTHE, GERANT. Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans. 817 rue Toulouse.

Il n'était plus bon à autre chose sur cette terre! Et son nouveau caprice l'amusait vraiment, lui redonnait sa gamine du temps où il faisait ses premières fonctions, étant encore au collège d'Elton.

d'un cabinet de restaurant; et son fils en était. —Le gaillard se décide donc? prononça-t-il sans dissimuler aucunement la satisfaction qu'il en éprouvait.

—N'attendons pas qu'elle éclate! se dit-il. Et de son air le plus détaché, il fit observer au duc qu'il s'abandonnait avec un peu trop de violence à son nouveau caprice.

—N'attendons pas qu'elle éclate! se dit-il. Et de son air le plus détaché, il fit observer au duc qu'il s'abandonnait avec un peu trop de violence à son nouveau caprice.

—N'attendons pas qu'elle éclate! se dit-il. Et de son air le plus détaché, il fit observer au duc qu'il s'abandonnait avec un peu trop de violence à son nouveau caprice.

—N'attendons pas qu'elle éclate! se dit-il. Et de son air le plus détaché, il fit observer au duc qu'il s'abandonnait avec un peu trop de violence à son nouveau caprice.